

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité  
Direction de la Protection Maternelle et Infantile et de la Santé Publique

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 11 DECEMBRE 2020  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME BRIGITTE DEVESA**

**OBJET : Subventions de fonctionnement et d'investissement à des associations œuvrant dans le domaine sanitaire, 4ème répartition de l'exercice 2020.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la protection maternelle et infantile, l'enfance, la santé et la famille, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

La participation du Département au fonctionnement et à l'investissement au titre de l'année 2020 est proposée selon le tableau de répartition joint en annexe au rapport pour 6 associations œuvrant dans le domaine sanitaire.

Les organismes concernés sont :

- le comité départemental d'éducation et de promotion de la santé des Bouches-du-Rhône (investissement et fonctionnement) ;
- le collectif nutrition santé (fonctionnement) ;
- le groupe Parkinson Provence (fonctionnement) ;
- le centre ressources Marseille (fonctionnement) ;
- aparte (fonctionnement) ;
- justice et union pour la transformation sociale (investissement).

Les grandes thématiques de santé qui concernent ces associations sont :

- l'accès aux soins, la promotion de la santé et la prévention ;
- les maladies chroniques : soutien et accompagnement des malades et de leurs aidants ;
- les soins de support en cancérologie.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL

